

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 8 septembre 2014 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h 30 à laquelle sont présents le Maire Monsieur Fernand Roy, les conseillères Marie Poissant-Manning et Marie-Claire Thivierge et les conseillers Germain Grenier, Jean-Marc de Raeve et Marc Beaulé.

Le conseiller Luc Beaulé s'est excusé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**2014-09-171**

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous est adopté en modifiant les points suivants:

- 7.2 Règlement numéro 2012-02 sur les systèmes d'alarme (à retirer)
- 8.2 Achat d'équipements de déneigement

**MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS  
SÉANCE ORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise  
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

**DATE :** Le lundi 8 septembre 2014  
**HEURE :** 19 h 30  
**ENDROIT :** Édifice municipal

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

**2.0 Adoption des procès-verbaux du 4 août, 11 août et 24 août 2014**

**3.0 Suivi de la dernière séance**

**3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Collecte des résidus domestiques dangereux
- Tenue vestimentaire en dehors de la Marina
- Information Taxes 2014

**4.0 Période de questions (5 minutes max.)**

## **5.0 Correspondance**

## **6.0 Administration générale**

- 6.1 Projet éolien
- 6.2 TECQ 2014-2018
- 6.3 Remerciement Francis Grenier : Traversée du lac Mégantic
- 6.4 Formation gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : dg
- 6.5 Avis de motion règlement emprunt
- 6.6 Colloque de zone ADMQ (dg)
- 6.7 Service postal bureau de poste de Piopolis
- 6.8 Achat d'un portable : maire
- 6.9 Visite de français Dourdan : 24 septembre

## **7.0 Sécurité publique**

- 7.1 Entente service incendie Woburn
- 7.2 Règlement numéro 2012-02 sur les systèmes d'alarme

## **8.0 Transport**

- 8.1 Renouvellement du contrat de déneigement MTQ
- 8.2 Achat de VTT et matériel de sécurité
- 8.3 Troisième homme de voirie hiver : annonce

## **9.0 Hygiène du milieu**

- 9.1 Dépôt du questionnaire sur l'eau potable

## **10.0 Santé et bien-être**

- 10.1 Formation manipulation de scie à chaîne : employés voirie

## **11.0 Aménagement, urbanisme et développement**

- 11.1 Engagement inspecteur en bâtiment et environnement
- 11.2 Terrain adjacent à la Marina
- 11.3 Remplacement compteur Hydro-Québec
- 11.4 Lancement de la Politique sur les incitatifs

## **12.0 Loisirs et culture**

- 12.1 Ouverture du camping jusqu'à l'Action de grâce
- 12.2 Achat de toiles fenêtres camping et filets de but de soccer

## **13.0 Comptes à payer**

## **14.0 Dépenses récurrentes**

## **15.0 Varia**

## **16.0 Rapport des comités**

Conseillère # 1 Mme Marie Poissant Manning  
Loisirs, culture et politique familiale (jeunes familles et Vieillir actif et en santé)  
Comités : Sécurité, Québec en forme et Comité culturel

Conseiller # 2 M. Germain Grenier  
Schéma de couverture des risques en sécurité incendie, sécurité civile  
Comité : Trans-Autonomie, Plan des mesures d'urgence et Patinoire

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge  
Bibliothèque, politique familiale (jeunes familles et Vieillir actif et en santé)  
Comité : Piopolis fête l'hiver

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve  
Environnement et urbanisme  
Comités : APLM (Association pour la protection du lac Mégantic) et CQEP (Comité qualité environnement de Piopolis), COBARIC (Comité du bassin versant de la rivière Chaudière), CCU (Comité consultatif d'urbanisme) et Marina

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé  
Bâtiments et équipements, vie communautaire  
Comité : Semaine du bénévolat

Conseiller # 6 : M. Marc Beaulé  
Administration générale, promotion et développement économique, information et service de proximité.  
Comités : Camping et Comité de la Politique de la famille et des aînés

Maire : M. Fernand Roy  
Voirie et urbanisme  
Comités : Conseil des maires, CCU (Comité consultatif d'urbanisme), CDLP (Comité de développement local de Piopolis) et comité de voirie

## **17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

## **18.0 Levée de la séance**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-09-172

### **2.0 Adoption des procès-verbaux du 4 août 2014, 11 août et 24 août 2014**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Marc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** les procès-verbaux du 4 août, 11 août et 24 août 2014 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

### **3.0 Suivi de la dernière séance**

#### **3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Collecte des résidus domestiques dangereux
- Tenue vestimentaire en dehors de la Marina
- Information Taxes 2014

#### **4.0 Période de questions (5 minutes max.)**

Monsieur le Maire répond aux questions du public sur :

- Règlement indécence
- Taxes scolaires et municipales 2014

#### **5.0 Correspondance**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'août 2014 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

#### **6.0 Administration générale**

2014-09-173

##### 6.1 Projet éolien

**ATTENDU QUE** la Municipalité Régionale de Comté Le Granit (ci-après : « la MRC ») a, le 21 mai 2014, adopté une résolution (la résolution 2014-116), selon l'article 111.1 de la Loi sur les compétences municipales suivant laquelle elle a annoncé son intention d'exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un parc éolien dans le territoire de la MRC;

**ATTENDU QUE** la Municipalité Régionale de Comté Le Granit (ci-après : « la MRC ») a, le 21 août 2014, adopté la résolution 2014-184, modifiant sa résolution 2014-116 qui avait été adoptée selon l'article 111.1 de la Loi sur les compétences municipales suivant laquelle elle a annoncé son intention d'exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un parc éolien dans le territoire de la MRC;

**ATTENDU QUE** cette modification a pour effet de remplacer partout dans le texte de la résolution 2014-116 les références à « un projet de 120 mégawatts » par « un projet d'une capacité maximum de 150 mégawatts »;

**ATTENDU QUE** toutes les autres dispositions de la résolution 2014-116 en regard d'un projet éolien à présenter dans le cadre de l'appel d'offres, Hydro-Québec Distribution (A/O 2013-01) sont inchangées;

À ces causes,

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis confirme son accord au projet de parc éolien que la MRC est à monter en partenariat avec DEV pour répondre à l'appel d'offres 2013-01 lancé le 18 décembre 2013 par Hydro-Québec Distribution (A/O 2013-01).

**QUE** la Municipalité de Piopolis accepte de modifier sa résolution 2014-08-158 afin que les références à « un projet de 120 mégawatts » soient remplacées par « un projet d'une capacité maximum de 150 mégawatts ».

**QUE** les autres dispositions de la résolution 2014-08-158 sont inchangées.

**QUE** la Municipalité transmette à la MRC, par courrier recommandé, une copie certifiée conforme de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.2 TECQ 2014-2018

M. le maire informe le Conseil que dans le cadre du programme sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence, la Municipalité recevra 508 907 \$ répartis sur cinq ans.

2014-09-174

## 6.3 Remerciement Francis Grenier : Traversée du lac Mégantic

**ATTENDU QUE** lors de l'événement la *Traversée du lac Mégantic* tenue le 9 août dernier, M. Francis Grenier a accordé le droit de stationnement aux visiteurs sur son terrain;

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par le conseiller Marc Beaulé  
Et résolu,

**DE** souligner son geste en lui transmettant une lettre de remerciement au nom du Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-09-175

## 6.4 Formation gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : dg

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé,  
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning  
Et résolu,

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer, le 11 septembre prochain à l'édifice municipal de Frontenac, à la formation sur *La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment le faire?* donnée par l'ADMQ.

**QUE** les frais d'inscription de l'ordre de 278\$ plus taxes et les frais de déplacement sont payables par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.5 Avis de motion règlement emprunt

Le conseiller Marc Beaulé donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-14 relatif à l'emprunt pour l'achat d'un immeuble situé au 462 rue Principale à Piopolis.

2014-09-176

## 6.6 Colloque de zone ADMQ (dg)

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,  
Appuyé par le conseiller Germain Grenier  
Et résolu,

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer, le 18 septembre prochain au centre communautaire de Lac-Drolet, au *Colloque annuel-zone Estrie* donné par l'ADMQ.

**QUE** les frais d'inscription de l'ordre de 85\$ plus taxes et les frais de déplacement sont payables par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-09-177

## 6.7 Service postal bureau de poste de Piopolis

**ATTENDU QUE** Postes Canada compte réduire le nombre d'heures d'ouverture à son bureau de poste de la Municipalité de Piopolis;

**ATTENDU QUE** cette réduction du service à la clientèle nuit à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal demande à Postes Canada de maintenir le nombre d'heures au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-178**

6.8 Achat d'un portable : maire

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,  
Appuyé par le conseiller Marc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil accepte la soumission de Ordinatech Estrie Inc. pour la fourniture d'un ordinateur portable, dont la description se retrouve sur la soumission # 3523, pour un montant de 676.20\$ plus taxes.

**QUE** cet ordinateur portable servira au maire en poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-179**

6.9 Visite de français Dourdan : 24 septembre

**ATTENDU QUE** l'Association Érable et le Chêne résulte d'un jumelage qui existe depuis 25 ans entre la ville de Lac-Mégantic et la ville de Dourdan en France;

**ATTENDU QUE** ces échanges se font en alternance et que cette année c'est la ville de Lac-Mégantic qui reçoit 31 français et leur famille d'accueil;

**ATTENDU QUE** selon leur programmation, il est prévu qu'ils visitent la halte des Zouaves ainsi qu'ils dînent à l'Auberge au Soleil levant le mercredi 24 septembre prochain;

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,  
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning  
Et résolu,

**QUE** lors de leur passage à l'Auberge au Soleil levant la Municipalité leur offre un cocktail de bienvenue ainsi qu'une épinglette à l'effigie de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.0 Sécurité publique**

7.1 Entente service incendie Woburn

M. le maire informe le Conseil que suite à l'envoi de la résolution 2014-08-169 concernant le non-renouvellement de l'entente incendie avec la Municipalité de Woburn, le procureur de la Municipalité suggère de demander de l'aide en médiation au ministère de la Sécurité publique.

## 7.2 Règlement numéro 2012-02 sur les systèmes d'alarme

Point retiré.

## **8.0 Transport**

**2014-09-180**

### 8.1 Renouvellement du contrat de déneigement MTQ

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis autorise Monsieur le Maire, Fernand Roy, à signer le contrat n° 850867448 à intervenir entre le ministre des Transports et la Municipalité de Piopolis pour le déneigement, le déglacage, la fourniture des matériaux et du site d'entreposage sur un circuit total de 24.061 km incluant la route 263 et le chemin de Bury dans la Municipalité de Piopolis ainsi que 4.23 km de la route 263 jusqu'au chemin Milan dans la Municipalité de Marston;

**QUE** ce contrat exclut le déneigement des glissières dans la partie de la Municipalité de Marston;

**QUE** ce contrat de type 45 est d'un montant de 154 873.31\$ soit 6437 \$/km et est d'une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-181**

### 8.2 Achat équipement de déneigement

**ATTENDU QUE** suite à la proposition de l'inspecteur municipal d'acheter de l'équipement supplémentaire pour le déneigement des chemins;

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,  
Appuyé par le conseiller Marc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** le Conseil accepte la soumission de Robitaille équipement Inc. pour la fourniture d'un système de lame mobile Nordik Blades, pour un montant ne dépassant pas 4500.00 \$ plus taxes.

**QUE** cette dépense d'équipement de déneigement soit affectée au poste 02-330-01-640: Couteaux et sabots – enlèvement de la neige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-182**

### 8.3 Troisième homme de voirie hiver : annonce

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** l'on engage un troisième homme pour la voirie d'hiver.

**QUE** cet employé soit sur appel et sous la responsabilité de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9.0 Hygiène du milieu**

### 9.1 Dépôt du questionnaire sur l'eau potable

Monsieur le Maire dépose le questionnaire sur l'usage de l'eau potable pour 2013 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

## **10.0 Santé et bien-être**

**2014-09-183**

### **10.1 Formation manipulation de scie à chaîne : employés voirie**

**CONSIDÉRANT** l'exigence de la CSST à l'effet que tout employé ayant à manœuvrer une scie à chaîne doit suivre une formation;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**D'autoriser** Monsieur Robert Turcotte, inspecteur municipal, Monsieur Steve Foley et Monsieur Michel Grenier, employés en voirie à suivre la *formation sur la manipulation de scie à chaîne* donnée à Lac-Mégantic le 8 et 9 novembre prochain au coût d'environ 280 \$ par participant.

**QUE** les frais d'inscription de l'ordre de 280\$ par participant, les repas et les frais de déplacement sont payables par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11.0 Aménagement, urbanisme et développement**

**2014-09-184**

### **11.1 Engagement inspecteur en bâtiment et environnement**

**ATTENDU QUE** la charge de travail durant la période estivale de l'inspecteur en bâtiment et environnement nécessite une présence minimale de deux jours semaine;

**ATTENDU QUE** M. Yvan Mathieu n'a pas la disponibilité pour accorder deux jours par semaine à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** dans ces conditions, M. Yvan Mathieu préfère quitter ses fonctions à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité accepte de mettre fin à l'embauche de M. Yvan Mathieu;

**ATTENDU QUE** la Municipalité retient la candidature de M. Serge Gaudard suite à un appel de candidatures et à la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis procède à l'embauche de M. Serge Gaudard pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à compter du 9 septembre 2014 pour une période probatoire de 6 mois. À ce moment, selon l'évaluation de M. Gaudard, le Conseil se prononcera à savoir s'il maintient les services de ce dernier ou s'il met fin à l'embauche.

**QUE** le poste est à raison de 16 heures par semaine, 26 semaines par année, dans la mesure où les services de M. Gaudard sont maintenus.

**QUE** le taux horaire sera établi selon la politique salariale de la Municipalité.



**QUE** M. Gaudard soit nommé pour l'application des règlements d'urbanisme suivants :

- Règlement n° 2006-004 sur les permis et certificats
- Règlement n° 2006-007 de construction
- Règlement n° 2006-009 de zonage
- Règlement n° 2006-010 de lotissement

**ET** tous les règlements modifiant les règlements d'urbanisme ci-haut décrit.

**QUE** suite à l'adoption des règlements harmonisés sur le territoire de la MRC du Granit qui seront applicables par la Sûreté du Québec, la Municipalité de Piopolis nomme M. Gaudard, pour l'application des règlements suivants :

- Règlement n° 2012-02 sur les systèmes d'alarme
- Règlement n° 2012-03 sur la garde et le contrôle des animaux
- Règlement n° 2012-04 relatif à la circulation
- Règlement n° 2012-05 sur le colportage
- Règlement n° 2012-06 relatif au stationnement
- Règlement n° 2012-07 concernant le bon ordre et la paix publique
- Règlement n° 2012-08 sur les nuisances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-185**

#### 11.2 Terrain adjacent à la Marina

**ATTENDU QUE** suite à l'audience du 15 juillet dernier concernant la requête de M. Binet pour faire reconnaître le droit de propriété de l'immeuble situé en bordure du lac Mégantic adjacent à la Marina;

Il est proposé par le conseiller Marc Beulé,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité paie les frais de services professionnels de Monty Coulombe pour la représentation de la Municipalité à l'audience au montant total de 6621.25 plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 11.3 Remplacement compteur Hydro-Québec

M. le maire informe le Conseil qu'Hydro-Québec doit remplacer dans les prochaines semaines tous ses compteurs électromécaniques pour des compteurs de nouvelle génération dans la MRC du Granit

#### 11.4 Lancement de la Politique sur les incitatifs

Le conseiller Marc Beulé explique la politique sur les incitatifs qui a pour but d'attirer des familles à Piopolis.

### **12.0 Loisirs et culture**

#### 12.1 Ouverture du camping jusqu'à l'Action de grâce

Le camping de Piopolis prolongera sa période d'ouverture jusqu'au 13 octobre prochain (Action de Grâce).

**2014-09-186**

#### 12.2 Achat de toiles fenêtres camping et filets de but de soccer

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé,  
Appuyé par le conseiller Germain Grenier  
Et résolu,

**DE** procéder à l'achat de toiles solaires et de cantonnières pour les fenêtres du camping municipal pour un montant ne dépassant pas 531.00\$ plus taxes.

**QUE** la dépense soit affectée au poste 02-701-90-522 : Entretien bâtiments-camping.

**DE** procéder à l'achat de filets de but de soccer pour le camping municipal.

**QUE** la dépense soit affectée au poste 02-701-90-523 : Entretien terrain-camping.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-187**

### **13.0 Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **14.0 Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes au cours du mois d'août 2014 est déposée aux membres du Conseil.

### **15.0 Varia**

### **16.0 Rapport des comités**

Conseillère # 1            Mme Marie Poissant Manning  
Aucun sujet à traiter.

Conseiller # 2            M. Germain Grenier  
Sécurité incendie : rencontre avec Martine St-Onge concernant l'entente incendie le 27 août.  
Patinoire : engagement du préposé.

Conseillère # 3            Mme Marie-Claire Thivierge  
Participation au concert de Kerson Leong et Mauro Bertol du Festival de Saint-Zénon-de-Piopolis.

Conseiller # 4 :            M. Jean-Marc de Raeve  
Participation à des rencontres pour le Musée Laurier-Gauthier.  
Rencontre avec l'inspecteur en bâtiment et environnement.  
Participation aux entrevues pour le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement.  
Poursuite du dossier sur la protection de la rive et la circulation de bateau.

Conseiller # 5 :            M. Luc Beaulé  
Absent.

Conseiller # 6 :            M. Marc Beaulé  
Élaboration du programme d'attraction pour les familles à Piopolis.  
Mise à jour de la borne de la Route des Sommets

Participation à la consultation sur les logements sociaux le 24 septembre : CDC du Granit  
Suivi des travaux pour l'Édifice multiservices

Maire : M. Fernand Roy  
Participation à plusieurs rencontres  
Participation au Conseil des maires

**17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

M. le maire répond aux questions du public sur :

- Projet Verre-vert
- Terrain adjacent à la Marina
- Circulation lourde : panneau de vitesse
- Bureau de poste
- Projet éolien
- Service incendie

**2014-09-188**

**18.0 Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Marc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** la séance est levée ; il est 20 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Karine Bonneau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Fernand Roy, maire